

-
Jeudi 12 octobre 2023

LE GROUPEMENT KEOLIS-SNCF VOYAGEURS DÉSIGNÉ POUR EXPLOITER LES LIGNES DE TRAM- TRAIN T4 ET T11 ET LA BRANCHE ESBLY-CRÉCY DE LA LIGNE P

Le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités a entériné ce jour l'attribution au groupement composé de Keolis et de SNCF Voyageurs du contrat de service public pour l'exploitation des lignes de tram-train T4 et T11 ainsi que de la branche Esbly-Crécy de la ligne P.

Il s'agit du premier lot Transilien attribué dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence aboutissant à l'établissement d'un contrat de service public. Pour l'attribuer, l'Autorité organisatrice des mobilités en Île-de-France a constitué avec SNCF Réseau un groupement d'autorités concédantes. Objectif : garantir une intégration optimale de l'exploitation du service et de la gestion de l'infrastructure ferroviaire, au bénéfice des usagers.

L'attribution de ce lot s'inscrit dans le cadre de l'ouverture à la concurrence de l'ensemble du réseau de transport francilien, telle que requise par la réglementation européenne et nationale.

Après l'ouverture à la concurrence pour les réseaux de bus en Île-de-France en 2021, cette attribution marque le lancement la mise en concurrence des lignes ferroviaires exploitées par Transilien SNCF Voyageurs, processus devant s'étaler jusqu'en 2033. Ainsi, Île-de-France Mobilités, en sa qualité d'Autorité organisatrice des transports en commun franciliens, met en œuvre les dispositions de la loi du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire.

Cette ouverture à la concurrence doit permettre à Île-de-France Mobilités de définir notamment **des objectifs de qualité précis adaptés à chaque réseau** et de pouvoir évaluer les opérateurs, **dans le but d'offrir un meilleur service aux usagers**, que ce soit en termes d'offre de transports, de régularité, de propreté, ou encore d'information voyageurs.

Ce contrat portera, après une phase de 16 mois de pré-exploitation, sur 7 années d'exploitation, y inclus :

- L'exploitation des circulations ferroviaires ;
- La gestion opérationnelle des circulations sur les lignes T4 et T11, sachant que cette mission demeure exclue du périmètre du contrat pour la branche Esbly-Crécy de la ligne P ;
- La gestion et la maintenance du matériel roulant ;
- La gestion d'installations de service attenantes, dont le Site de maintenance et de remisage (SMR) tram-train de Noisy-le-Sec ;
- La gestion des gares ;
- La réalisation de missions de gestion et de maintenance de l'ensemble des infrastructures ferroviaire des lignes de tram-train (T4, T11 et ligne P).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Pour mémoire, l'exploitation du service ferroviaire des lignes T4, T11 et de la branche Esbly-Crécy de la ligne P représente au service annuel 2021 :

- environ 2,9 millions de trains kilomètres commerciaux par an, soit 4,6% du réseau exploité par SNCF Transilien ;
- environ 70 000 voyages par jour, soit 2% du réseau exploité par SNCF Transilien ;
- environ 900 passages de trains par jour ;
- 32 gares ou points d'arrêt desservis.

Le tram-train T4, relie Aulnay-sous-Bois (RER B) à Bondy (RER E). Depuis 2019, la nouvelle branche dessert les villes des Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois et Montfermeil. Au départ de Bondy, un tram-train sur deux bifurque vers Montfermeil au niveau de la station Gargan. La nouvelle branche du Tram-Train 4 participe au désenclavement des quartiers du plateau de Clichy-Montfermeil et permettra une correspondance avec le futur Métro 16 à l'horizon 2024.

Le tram-train T11, mis en service en 2017, relie Épinay-sur-Seine au Bourget en 15 minutes et offre des correspondances avec les lignes B, C, D, H et le tramway T8. Surtout, il permet de parcourir le Nord de l'Île-de-France, sans passer par Paris.

La branche Esbly-Crécy fait partie des 5 branches de la ligne P. Elle dessert les gares de Montry Condé, Couilly Saint-Germain Quincy, Villiers Montbarbin, avec des rames types tram-train circulant sur les lignes T4 et T11 depuis 2022, pour offrir davantage de confort et de fiabilité aux usagers.

Contacts presse :

Alexandre Bergalasse : alexandre.bergalasse@iledefrance-mobilites.fr – 01 82 53 81 20 – 06 99 76 07 26

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – 01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05

www.iledefrance-mobilites.fr/presse

